

Synthèse des présentations et échanges tenus lors de conférence organisée le **18 février 2013** par la **Chaire HEC Energie & Finance**, parrainée conjointement par le cabinet Deloitte et la Société Générale, en collaboration avec CDC Climat Recherche.

## US Energy - Climate policies: How will Europe be affected?

1. Le nouvel essor pétrolier et gazier aux Etats-Unis
2. La compétitivité retrouvée de l'Amérique creuse l'écart avec l'Europe
3. L'Europe seule a une politique climatique
4. Un nouveau discours environnemental aux Etats-Unis ?
5. Vers une mutation des équilibres gaziers mondiaux ?

### 1. Le nouvel essor pétrolier et gazier aux Etats-Unis

Après des décennies de déclin, la production pétrolière et gazière américaine connaît depuis 2005 un essor sans précédent grâce à l'extraction à grande échelle de pétrole et de gaz de schiste, dont la part attendue dans l'approvisionnement en hydrocarbures du pays pourrait dépasser les 60% à l'horizon 2035.

D'ici à 2020, les Etats-Unis devraient accéder à une indépendance gazière totale, voire devenir exportateurs nets de 5 à 18 milliards de mètres-cubes de gaz par an. Dans le même temps, Les Etats-Unis, déjà devenus exportateurs de produits raffinés, pourront se hisser à la place de premier producteur de pétrole mondial à égalité avec l'Arabie Saoudite et réduire ainsi leurs importations de pétrole brut de quelque 6 millions de barils/jour.

Avec la promesse d'une indépendance énergétique pour ainsi dire reconquise, ce nouvel essor pétrolier et gazier américain bouleverse la donne géopolitique mondiale : il diminue considérablement la dépendance des Etats-Unis à l'égard du brut saoudien voire du risque que constitue le Moyen-Orient dans son ensemble ; il leur permet l'espoir d'une réduction de leur déficit commercial ainsi que d'une restauration de la valeur du dollar comme monnaie de réserve des banques centrales.

## 2. La compétitivité retrouvée de l'Amérique creuse l'écart avec l'Europe

L'afflux sur le marché américain de quantités significatives de pétrole et de gaz à des coûts faibles permet, depuis 2009, à l'économie américaine de restaurer sa compétitivité et de s'imposer comme emplacement de choix des industries électro-intensives.

Le prix de marché du gaz américain atteint en 2012 un point bas historique à quelque 2 US\$/MMbtu (contre 16 US\$/MMbtu en 2005) qui contraste avec les 10 US\$/MMbtu que payent les Européens ou les 16 US\$/MMbtu que payent les japonais. La révolution des gaz de schiste découpe le monde en trois marchés distincts (américain, européen et asiatique) et donne un avantage compétitif clair à l'industrie américaine consommatrice de gaz naturel : les grands projets de nouvelles capacités de production d'éthylène, notamment, sont dorénavant situés aux Etats-Unis, accélérant la ré-industrialisation tant espérée par ce pays et développant de nouveaux bassins d'emplois. En effet, le gaz n'est pas seulement un combustible. Les atomes de carbone et d'hydrogène qu'il contient font aussi de lui la matière première des pétrochimistes, des raffineurs, des sidérurgistes ou des producteurs de gaz industriels.

A ces débouchés s'ajoute celui plus évident de la génération électrique, où l'on a vu entre 2006 et 2011 le gaz américain (et les renouvelables) supprimer 250 TWh de charbon, moins compétitif et plus polluant, poussé à son tour à l'export vers l'Europe à des prix cassés.

Enfin, les Etats-Unis n'ayant pas adopté comme les européens de législation financièrement contraignante sur la réduction des émissions de gaz à effet, l'industrie américaine peut disposer de ces nouvelles ressources fossiles domestiques sans porter le risque économique de leur externalité ni d'une éventuelle taxe carbone, alors que les émissions américaines de carbone par habitant ou par unité de PIB sont le double des niveaux européens.

L'Europe est la grande perdante de cette révolution énergétique américaine. Pénalisée par des achats de gaz sur un prix équivalent pétrole, soit en vertu de contrats gaziers long terme soit sur ses marchés libres (Zeebrugge, NBP, TTF...), son industrie se voit ensuite soumise au cadre (sinon financièrement du moins réglementairement) contraignant de sa politique climatique qui vise une réduction concertée des gaz à effet de serre. Par ailleurs, l'afflux sur le marché européen de charbon américain à des prix déprimés fait baisser le prix de l'électricité à des niveaux insoutenables pour les gaziers européens dont les centrales devenues non rentables se mettent à l'arrêt. L'Europe, écologiquement vertueuse, brûle du charbon pour produire son électricité et s'affiche comme second contributeur à la croissance de la demande charbonnière après la Chine. Les Etats-Unis, qui ignorent toute politique climatique, à l'inverse produisent leur électricité à partir du gaz deux fois moins polluant que le charbon.

A ce paradoxe s'en ajoute un autre : face à la contrainte d'émissions de carbone grandissante, pétroliers et gaziers américains développent et financent des projets de Capture et Séquestration du Carbone (CCS). En Europe, où le prix de marché du carbone atteint des niveaux historiquement bas, les projets CCS ne trouvent pas de financement.

Enfin, dernier coup porté à l'industrie européenne du raffinage cette fois, les raffineries américaines, qui traitent les nouvelles quantités de pétrole américain de schiste, tournent à plein, privent de ce fait leurs homologues européennes des revenus d'exportations que constituait la « driving season » américaine fortement consommatrice d'essence et dépriment davantage le raffinage européen dans son ensemble.

### 3. L'Europe seule a une politique climatique

La grande différence entre l'Europe et les Etats-Unis semble bien là. L'Union Européenne a une politique climatique, les Etats-Unis n'en ont pas. Par politique climatique, on entend un plan d'action nationalement concerté et réglementairement encadré visant à abaisser les émissions de gaz à effet de serre. Une réduction d'émissions qui ne serait due qu'à une suite de hasards ou de conjonctures économiques défavorables ne fait pas une politique.

La politique climatique européenne peut se résumer à quelques chiffres (l'objectif des « 20-20-20 ») et à une méthode : la foi en la négociation internationale pour gagner le monde à la cause environnementale européenne.

En face de ce cadre européen, le Libermann Bill des US ne fixe pas d'objectif fédéral contraignant. Les Renewable Portfolio Standards sont de la compétence des Etats qui déterminent librement leurs objectifs et les sanctions applicables en cas de manquement ; les mesures d'efficacité énergétique sont définies pour chaque secteur industriel à la diligence des associations professionnelles ; et les Regional Greenhouse Gas Initiatives – équivalents des systèmes ETS à l'européenne – ne concernent que les Etats de l'ouest.

Si les émissions de carbone américaines sont attendues en 2025 aux niveaux de 2005, les causes en seront l'affaiblissement du taux de croissance annuel (1,6% en rythme annuel contre 2,1%) combiné au déclin de la croissance démographique mais non l'effet d'une politique.

Pour autant, l'Europe peut-elle raisonnablement crier victoire ? Son système d'échange de quotas (EU ETS) impose aux opérateurs un nouvel étage de complexité réglementaire dont l'industrie européenne n'a franchement pas besoin en ces temps de récession, et dont l'efficacité pour réduire la contrainte carbone reste à établir, l'énorme machine des quotas européens faisant aujourd'hui ressortir un prix du carbone qui ressemble à tout sauf à une dissuasion à mesure que ce dernier se rapproche de zéro. En revanche, l'incertitude réglementaire sur les secteurs industriels qui pourraient bénéficier d'allocations gratuites pénalise les décisions d'investissement en Europe, une fois de plus.

### 4. Un nouveau discours environnemental aux Etats-Unis ?

Le nouvel essor des hydrocarbures américain favorise la ré-industrialisation du pays. Il le préserve des vagues de délocalisation qui frappent l'industrie européenne en raison de ses ressources énergétiques trop peu compétitives ou de son cadre climatique contraignant pour les industries électro-intensives (carbon leakage).

Les Etats-Unis doivent cependant faire face à de nouvelles contraintes. Tout d'abord, le recours accru à des ressources d'origine fossile accentue la contrainte carbone de la nation, dont les émissions par habitant sont déjà parmi les plus élevées au monde. Ensuite, la production de gaz (de schiste) à grande échelle entraîne une augmentation significative de la pratique du torchage (« flaring ») qui met aujourd'hui les Etats-Unis à la 3<sup>e</sup> place mondiale, par les volumes brûlés selon cet usage mondialement contesté, derrière la Russie et le Nigeria.

Il semble donc urgent de suivre les recommandations de l'Agence Internationale de l'Energie qui propose l'instauration au niveau mondial des Golden Rules of Shale Gas, ensemble de meilleures pratiques reconnues en matière de production de gaz non conventionnel.

Enfin, les Etats-Unis ne pourront faire l'économie d'une prise en compte de la contrainte climatique au niveau d'une initiative politique fédérale. Etait-ce le sens des propos du Président américain dans son dernier Discours sur l'Etat de l'Union ?

## 5. Vers une mutation des équilibres gaziers mondiaux ?

L'essor gazier américain bouleverse des décennies de formation des prix du gaz au cours desquelles ce dernier s'est établi en lien avec celui du pétrole. Avec la dé-corrélation des prix américains, européens et asiatiques évoquée plus haut, la forteresse du « gaz au prix du pétrole » est en train de se lézarder. De nouveaux contrats de gaz naturel liquéfié australiens et plus encore d'éventuels exports de gaz américain pourraient remettre en cause les traditionnels contrats long terme de gaz indexés sur un panier de produits pétroliers. Les grands perdants de cette mutation historique pourraient être les pays traditionnellement exportateurs, le Qatar mais aussi la Russie, dont les revenus et l'influence sur la scène énergétique mondiale pourraient diminuer.

### Conclusion

L'exemple américain fera-t-il école en Europe ? L'Union Européenne peut-elle espérer récolter les mêmes dividendes de compétitivité que la révolution énergétique américaine a distribués au pays ? L'Europe voit clairement l'afflux de charbon américain *low cost*. S'agissant du pétrole, on observe que le « point mort » du coût d'extraction des *shale oil* (huile de roche compacte) se situe entre 70 et 90 US\$/baril, et l'on peut raisonnablement douter des vertus « baissières » des *shale oils* sur le prix du pétrole.

En revanche, nombre de pays européens disposent de ressources de gaz de schiste dont certains décident de se priver, voire refusent même d'étudier leur potentiel, leur compétitivité ou les conditions d'acceptabilité de leur extraction. Une telle position revient à s'interdire de générer des emplois, de réduire sa facture énergétique et son déficit commercial, et de s'affranchir d'un prix du pétrole élevé et volatil.

### Vos contacts

#### Jean-Michel Gauthier

Chief Economist Officer Energy & Resources France, Deloitte France

#### Véronique Laurent

Associée en charge du secteur Energy & Resources, Deloitte France

Deloitte fait référence à un ou plusieurs cabinets membres de Deloitte Touche Tohmatsu Limited, société de droit anglais (« private company limited by guarantee »), et à son réseau de cabinets membres constitués en entités indépendantes et juridiquement distinctes. Pour en savoir plus sur la structure légale de Deloitte Touche Tohmatsu Limited et de ses cabinets membres, consulter [www.deloitte.com/about](http://www.deloitte.com/about). En France, Deloitte SA est le cabinet membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited, et les services professionnels sont rendus par ses filiales et ses affiliés.

Deloitte fournit des services professionnels dans les domaines de l'audit, de la fiscalité, du consulting et du financial advisory, à ses clients des secteurs public ou privé, de toutes tailles et de toutes activités. Fort d'un réseau de firmes membres dans plus de 150 pays, Deloitte allie des compétences de niveau international à des expertises locales pointues, afin d'accompagner ses clients dans leur développement partout où ils opèrent. Nos 193 000 professionnels sont animés par un objectif commun, faire de Deloitte la référence en matière d'excellence de service.

En France, Deloitte mobilise un ensemble de compétences diversifiées pour répondre aux enjeux de ses clients, de toutes tailles et de tous secteurs – des grandes entreprises multinationales aux microentreprises locales, en passant par les entreprises moyennes. Fort de l'expertise de ses 6 800 collaborateurs et associés, Deloitte en France est un acteur de référence en audit et risk services, consulting, financial advisory, juridique & fiscal et expertise comptable, dans le cadre d'une offre pluridisciplinaire et de principes d'action en phase avec les exigences de notre environnement.